

## Questions orales

**M. l'Orateur:** Que ceux qui sont contre la motion veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** A mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**M. l'Orateur:** Qu'on appelle les députés.

(La motion de M. MacEachen, mise aux voix, est adoptée.)

● (1512)

## (Vote n° 46)

## POUR

## Messieurs

Abbott	Duclos	MacDonald
Allard	Dupont	(Cardigan)
Andras	Dupras	MacEachen
(Port Arthur)	Duquet	MacFarlane
Andres	Faulkner	MacGuigan
(Lincoln)	Fleming	Marceau
Appolloni (M <sup>me</sup> )	Foster	Marchand
Basford	Francis	McRae
Beaudoin	Gauthier	Munro
Béchar	(Roberval)	(Hamilton-Est)
Bégin (M <sup>lle</sup> )	Gauthier	Nicholson (M <sup>lle</sup> )
Benjamin	(Ottawa-Vanier)	Nystrom
Blackburn	Gendron	O'Connell
Blais	Goodale	Orlikow
Blaker	Goyer	Ouellet
Boulangier	Gray	Parent
Brewin	Guay	Pearsall
Broadbent	Guilbault	Pelletier
Buchanan	Harquail	Penner
Bussièrès	Herbert	Peters
Caccia	Holt (M <sup>me</sup> )	Philbrook
Cafik	Horner	Pinard
Campagnolo (M <sup>me</sup> )	Jamieson	Portelance
Campbell (M <sup>lle</sup> )	Joyal	Raines
(South Western Nova)	Kaplan	Reid
Caouette	Knowles	Roberts
(Témiscamingue)	(Winnipeg-	Robinson
Chrétien	Nord-Centre)	Rompkey
Clermont	Lachance	Roy
Collenette	Lajoie	(Laval)
Condon	Lalonde	Sauvé (M <sup>me</sup> )
Corbin	Lambert	Savard
Corriveau	(Bellechasse)	Smith
Côté	Lamontagne	(Saint-Jean)
Cullen	Landers	Stewart
Daudlin	Lang	(Cochrane)
Dawson	Laniel	Stollery
De Bané	LeBlanc	Symes
Demers	(Westmorland-Kent)	Tessier
Dionne	Lefebvre	Trudeau
(Northumberland-	Leggatt	Turner
Miramichi)	Loiselle	Watson
Douglas	(Chambly)	Whelan
(Bruce-Grey)	Loiselle	Wood
Douglas	(Saint-Henri)	Young—116.
(Nanaimo-Cowichan-	Lumley	
Les Îles)		

## CONTRE

## Messieurs

Alexander	Clark	Forrestall
André	(Rocky Mountain)	Friesen
(Calgary-Centre)	Cossitt	Gillies
Baker	Crosbie	Graffey
(Grenville-Carleton)	Darling	Halliday
Baldwin	Dick	Hamilton
Beatty	Dinsdale	(Ou'Appelle-Moose
Brisco	Elzinga	Mountain)
Cadieu	Epp	Hargrave

[M. l'Orateur.]

## Messieurs

Hees	MacKay	Paproski
Hnatyshyn	Mazankowski	Patterson
Holmes	McCain	Pigott (M <sup>me</sup> )
Howie	McGrath	Ritchie
Huntington	McKenzie	Rodriguez
Hurlburt	McKinley	Rynard
Jarvis	McKinnon	Schellenberger
Jelinek	Muir	Smith
Johnston	Munro	(Churchill)
Kempling	(Esquimalt-Saanich)	Stevens
Knowles	Neil	Wenman
(Norfolk-Haldimand)	Nielsen	Whiteway
Lambert	Nowlan	Whittaker
(Edmonton-Ouest)	Oberle	Wise
MacDonald (M <sup>lle</sup> )		Yewchuk—62.
(Kingston		
et les Îles)		

## [Français]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je déclare la motion adoptée. Je dois maintenant ordonner à l'honorable député de Joliette (M. La Salle) de se retirer de la Chambre en conformité de l'ordre que la Chambre vient d'adopter.

## [Traduction]

*Et M. La Salle s'étant retiré:*

**M. l'Orateur:** Présentation de rapports de comités permanents et de comités spéciaux. Dépôt de documents.

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Comme Votre Honneur s'en souviendra, la question de privilège a été soulevée par le ministre des Finances avant la fin de la période des questions. En toute justice envers la Chambre des communes, je pense que Votre Honneur voudra accorder au Parlement au moins les sept ou huit minutes qui restaient de la période des questions.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il me semble que la décision à cet égard appartenait au député de Joliette, et non à la présidence.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nielsen:** Si je comprends bien le Règlement, monsieur l'Orateur, la question de privilège et le rappel au Règlement s'ils surgissent au cours de la période des questions, sont reportés jusqu'à la fin de la période des questions à 3 heures. Sans vouloir en aucune façon critiquer la présidence, le fait demeure que le ministre des Finances (M. Chrétien) a soulevé la question de privilège avant 3 heures. Elle n'aurait pas dû être entendue au moment où elle l'a été. Elle aurait dû être entendue à 3 heures.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député du Yukon soulève un point fort valable que je ferais mieux d'expliquer à la Chambre. La présidence a le choix de décider si la question de privilège qui a été soulevée peut être reportée à 3 heures ou à la fin de la période des questions, ou si elle est d'une telle importance qu'elle doit être reçue sur-le-champ et la période des questions suspendue.